

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni, mercredi le 31 janvier 2018, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Plusieurs dossiers ont été examinés au cours de la séance.

I. Mesures normatives.

Le Conseil a adopté le décret suivant :

I-I. Décret portant agrément au régime « A » du Code des Investissement de la société SUPER SONIC INDUSTRIES SARL.

La société SUPER SONIC INDUSTRIES SARL sollicite l'agrément au régime « A » du code des investissements pour son projet d'implantation d'une usine de fabrication de lubrifiants (graisse et huile à frein) et d'emballages dans la zone industrielle de Sèmè-Podji. Ce projet, vise la satisfaction de la demande en lubrifiants et de leurs emballages au plan national, et contribuera au renforcement du pôle industriel de notre pays.

Il prévoit la création de 88 emplois permanents dont 82 pour les nationaux.

Le Conseil des ministres a marqué son accord pour que l'agrément soit accordé à ladite société aux fins de la réalisation du projet.

II. Comptes rendus.

Les comptes rendus suivants ont été approuvés :

II-I. Négociations avec Wartsila sur la poursuite des réhabilitations des centrales électriques de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) à Natitingou, Parakou et Porto-Novo.

Dès le mois de juillet 2016, le gouvernement avait autorisé, en vue de renforcer la disponibilité de l'énergie électrique, la réhabilitation des quinze (15) groupes des centrales électriques de Natitingou, Parakou et Porto-Novo. Dans ce cadre, les équipements et les pièces de rechange commandés et livrés sur les trois sites, ont permis d'achever et de livrer dix (10) groupes sur les quinze (15) prévus, soit une puissance de 20 MW contre 30 attendue.

La livraison des cinq (5) autres groupes, pour boucler le projet, dépend de l'acquisition de pièces de rechange complémentaire. En raison des travaux déjà réalisés à plus de 30% sur les cinq groupes restants, il est recommandé que leur réhabilitation soit achevée. Ce parc de générateurs une fois livré, constituera un atout pour la SBEE, et contribuera à couvrir convenablement les besoins en matière de fourniture d'électricité des villes concernées.

Prenant acte des conclusions des négociations avec Wartsila West Africa, le Conseil a instruit le Ministre de l'Énergie aux fins de :

- souscrire à l'avenant nécessaire au contrat avec le prestataire, pour la réhabilitation des cinq (05) groupes ;
- autoriser la SBEE à procéder à l'acquisition complémentaire des pièces de rechange et prendre en charge le coût de la réhabilitation des centrales.

II-2. Fixation des prix des produits pétroliers pour le mois de février 2018.

Le Conseil a approuvé le compte rendu de la Commission d'ajustement des prix des produits pétroliers au titre du mois de février 2018, présenté par le Ministre de l'Industrie et du Commerce.

Il en résulte que, conformément au mécanisme d'ajustement des prix, seul le cours du gasoil a connu une hausse de 4,98% sur le mois de janvier 2018, justifiant ainsi un ajustement. Le cours des autres produits (essence, pétrole et gaz domestique) n'a pas connu une variation de nature à justifier un réajustement des prix. Ainsi, les prix valables pour le mois de février 2018 sont les suivants :

- essence : 510 F/l ;
- pétrole : 525 F/l ;
- gasoil : 535 F/l ;
- mélange : 590 F/l ;
- gaz domestique : 565 F/kg.

III- Mesures individuelles

Les nominations suivantes ont été prononcées :

Au ministère des Affaires sociales et de la Micro Finance :

Sur proposition du Ministre,

Directrice adjointe de cabinet :

Madame Mireille Victoire CAPO

Conseiller technique aux projets :

Monsieur Samuel Romain AKPO

Secrétaire général du ministère :

Monsieur Pascal WELE IDRISOU

Directeur de la Programmation et de la Prospective :

k

Monsieur Thierry B. Geoffroy ADOKO

Directrice générale de la Famille et des Affaires sociales :

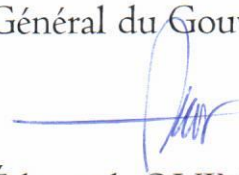
Madame Maïmouna BABONI SINIMBOU

Directeur général du Fonds d'Appui à la Solidarité nationale :

Monsieur Alphonse SOGADJI.

Fait à Cotonou, le 31 janvier 2018.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Édouard OUIIN-OURO.-